

Presque immédiatement après son retour, le Parlement a été dissout et nous avons eu une élection générale, de sorte que le temps nous a manqué pour nous occuper de cette question. Il est tout à fait erroné de dire que le Gouvernement avait renoncé à utiliser le terrain de la rue Sussex. Je m'attendais, au contraire, à ce qu'on utiliserait au moins une partie de ce terrain pour y construire un édifice administratif dont le besoin se fait si vivement sentir.

Je dirai un mot en réponse au ministre des Postes qui cherche à laisser entendre que l'ancien Gouvernement a manqué à son devoir envers les employés de son département dans l'édifice Langevin. Si quelqu'un est en faute, c'est celui qui a construit cet édifice. Il a été construit sous le régime conservateur, il y a déjà de nombreuses années et le Gouvernement, au lieu d'acheter un terrain s'étendant jusqu'à la rue Sparks pour y construire un édifice bien éclairé et bien ventilé, et y installer les différents services, se contenta d'acheter la moitié du terrain de sorte que les bureaux situés à l'arrière ne sont pas éclairés et sont très difficiles à ventiler.

Quant au manque d'espace et à l'encombrement j'ai expliqué l'autre jour que nous nous en étions rendu compte et que nous avons cherché à y remédier. Pendant que j'ai été ministre nous avons loué un grand nombre d'édifices dans la ville d'Ottawa. Nous avons loué de grands et spacieux bureaux pour la commission des chemins de fer dans l'édifice du Grand-Tronc. Nous avons loué l'ancien immeuble de la Y. M. C. A., l'édifice Rosenthal, l'édifice Brennan, l'édifice de l'Imperial Realty Company, et plusieurs autres pour installer les services aussi commodément que possible, mais il aurait fallu attendre la construction du nouvel édifice pour donner entière satisfaction.

C'est moi qui ai commencé les négociations pour l'édifice Blackburn et le ministre des Travaux publics (M. Monk) ne fait que terminer un arrangement commencé de mon temps.

Je ne veux pas être trop sévère pour mon honorable ami, mais je crois qu'il exagère lorsqu'il parle des ravages causés par les rats. S'il y avait des rats dans l'édifice, la faute en est au gardien. Si un immeuble est mal entretenu, il est certain que les rats s'y donneront rendez-vous. Le ministre des Postes prétend que si ces rats se montraient si affamés, c'est parce qu'ils étaient nés et avaient grandi sous un régime libéral. Vu que ce n'est qu'après le changement de Gouvernement que ces rats se sont montrés si affamés et ont commencé à dévorer les mandats-poste, je serais plutôt porté à croire qu'ayant vu l'interminable procession des solliciteurs se diriger vers la crèche du Gouvernement, ils ont

M. PUGSLEY.

voulu avoir aussi leur part des dépouilles et n'ont trouvé rien autre chose à gruger que ces mandats-postaux.

M. MONK (ministre des Travaux publics): Je ne prends la parole que pour affirmer de nouveau qu'il n'y a encore rien de décidé quant à l'emplacement du nouvel édifice. J'ai déjà dit et je répète que le Gouvernement n'a pas encore eu le temps d'étudier cette importante question. Un comité composé de quelques ministres a été nommé et nous avons hâte de nous mettre à l'œuvre et de régler cette question le plus tôt possible, parce que les bureaux actuels sont tout à fait insuffisants et que l'installation des divers services est privée des choses les plus essentielles. Nous sommes obligés de louer des édifices comme par le passé et nous avons hâte de pouvoir abandonner ce système en construisant des édifices administratifs le plus tôt possible.

Pour ma part, je verrais avec peine le Gouvernement renoncer au terrain de la rue Sussex. Je n'ai fait que jeter les yeux sur les plans d'un édifice dans lequel on se proposait d'installer le ministère de la Justice, la cour suprême, la cour d'échiquier, la commission des chemins de fer, en un mot tout ce qui se rapporte à la justice. Ces plans ont été préparés par un de nos meilleurs architectes. Il me semble que nous pourrions au moins installer cette partie du service sur nos terrains de la rue Sussex, en laissant assez d'espace tout autour pour donner la perspective nécessaire à un aussi beau monument. La Chambre peut être certaine qu'aussitôt après la session nous nous occuperons de la question et qu'elle sera décidée avec le moins de retard possible.

M. LEMIEUX: Certains journaux ayant profité de la présence des rats dans l'édifice Langevin pour faire des gorges chaudes à mon sujet et me tenir responsable de l'encombrement, je tiens à répéter que lorsque j'ai pris la direction de ce département, il y a cinq ans, j'ai constaté qu'il y avait beaucoup trop de monde dans cet édifice. Le département des Postes n'occupe qu'un étage et le sous-sol où sont déposés les colis, les archives et les collections.

J'étais à ce moment ministre des Postes et ministre du Travail. Je fis venir M. King, le sous-ministre du Travail, et je le chargeai de faire une étude complète de la question, de faire un examen de l'édifice et de préparer un rapport. Je dois ajouter que les autorités municipales d'Ottawa avaient déposé une plainte entre les mains du ministre du Travail. M. King prépara un long rapport que je soumis à mes collègues à une réunion du conseil. Il était dit dans ce rapport que ces bureaux étaient trop encombrés et qu'il fallait donner plus d'espace aux employés. Le conseil décida immédiatement qu'un nouvel édifice admi-